COMMUNIQUÉ



« La Tégéval, un projet qui fait son chemin »

Enquête publique

du 12 mars au 13 avril 2012

TOUS les acteurs sont invités à S'EXPRIMER!

LE PROJET ET SES OBJECTIFS:

D'une surface totale de 96 ha pour un linéaire de 20 km, La Tégéval va jouer un **rôle majeur de lien sur le territoire** des 8 communes qu'elle traverse.

Son aménagement répond à des enjeux urbains, périurbains et environnementaux majeurs :

- Créer un maillage entre les espaces naturels existants via l'aménagement d'une promenade pour les piétons et les cycles, et former ainsi un corridor naturel entre la ville et la campagne ;
- Restaurer un environnement local impacté par des infrastructures (TGV, routes) et des équipements publics (zones industrielles et d'activités...);
- Améliorer l'insertion de la ligne d'interconnexion des TGV par le développement d'un réseau d'itinéraires cyclables, de chemins de promenade et de randonnée ;
- Préserver et permettre la découverte du patrimoine naturel et historique de l'Île-de-France.

SES ACTEURS:

Projet d'ampleur et porteur de multiples enjeux, La Tégéval fédère les acteurs publics qui participent à la réalisation des étapes clés du projet :

- La maîtrise d'ouvrage est réalisée par le Syndicat mixte d'étude et de réalisation (SMER) de la Coulée verte, associant la Région Île-de-France et le Département du Val-de-Marne.
- Les acquisitions foncières sont réalisées par l'Agence des espaces verts d'Île-de-France (AEV), agissant au nom et pour le compte de la Région Île-de-France. Les emprises sont mises à la disposition du SMFR
- La gestion du périmètre sera partagée entre le Conseil général et les communes traversées. Le Cg 94 assurera la gestion horticole et l'entretien lourd du mobilier et de la signalétique alors que les communes auront en charge la propreté et la surveillance des sites.

L'ENQUÊTE PUBLIQUE PRÉALABLE AU LANCEMENT DU PROJET :

L'enquête publique constitue un moment privilégié dans la vie démocratique où chacun a accès au projet et peut donner son avis en toute liberté...

L'enquête publique sur la Tégéval aborde deux aspects :

- les impacts sur l'environnement,
- les impacts sur le foncier.



COMMUNIQUE



PLUS D'INFO téléchargez le dossier d'enquête complet sur le site : www.lategeval.fr

L'enquête publique vise à présenter le projet et à recueillir les avis et observations du public. Pour cela, le dossier d'enquête donne accès à tous les éléments constitutifs du projet :

- Le descriptif (plans, coupes) et l'appréciation des coûts ;
- l'étude d'impact qui analyse les effets directs et indirects du projet sur l'environnement.

Au terme de cette phase de consultation du public, la commission d'enquête examinera les avis exprimés par courrier ou sur les registres et dressera un rapport d'enquête.

Elle délivrera alors un avis qui sera transmis au préfet en vue de la Déclaration d'utilité publique (DUP).

Selon les avis recueillis, les travaux seront sont programmés pour être lancés à l'automne 2012.

LE FONCTIONNEMENT DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE : COMMENT DONNER SON AVIS ?

Tous les acteurs du territoire, tous les habitants sont invités à s'exprimer!

Du 12 mars au 13 avril 2012 inclus,

plusieurs moyens d'information et d'expression sont à la disposition des usagers :

- Pour s'informer et prendre connaissance du projet, le dossier d'enquête publique ainsi qu'une exposition seront présentés dans les mairies concernées : Créteil, Valenton, Limeil-Brévannes, Yerres, Villecresnes, Marolles-en-Brie, Mandres-les-Roses et Santeny (par ordre géographique).
- Pour s'exprimer, et afin de recueillir les suggestions sur le projet d'aménagement de la Tégéval, un registre sera disponible dans ces mêmes mairies.
- Pour rencontrer la commission d'enquête, des permanences ont lieu dans les mairies concernées :

CRÉTEIL mercredi 14/03/2012 14h00-17h00	CRÉTEIL jeudi 05/04/12 16h00-19h00	LIMEIL- BRÉVANNES samedi 17/03/12 8h30-12h00	LIMEIL- BRÉVANNES samedi 31/03/12 8h30-12h00	MANDRES- LES-ROSES samedi 24/03/12 8h45-12h00	MANDRES- LES-ROSES jeudi 05/04/12 8h45-12h00	MAROLLES- EN-BRIE vendredi 23/03/12 15h00-18h00	MAROLLES- EN-BRIE jeudi 12/04/12 9h00-12h00
SANTENY vendredi 23/03/12 14h00-17h00	SANTENY mercredi 11/04/12 8h30-12h00	VALENTON lundi 12/03/12 13h30-17h00	VALENTON mercredi 28/03/12 8h30-12h00	VILLECRESNES mercredi 21/03/12 8h30-12h00	VILLECRESNES jeudi 12/04/12 14h00-17h30	YERRES samedi 17/03/12 8h30-12h00	YERRES mercredi 11/04/12 13h30-17h30

■ Toute correspondance relative à l'enquête peut être adressée, à Monsieur le Président de la Commission d'enquête – DRCT/3 – Bureau du contrôle des actes d'urbanisme et des procédures d'enquêtes publiques - Préfecture du Val-de-Marne - 21, avenue du Général-De-Gaulle 94038 Créteil Cedex, où est fixé le siège principal de l'enquête publique.

Pour le SMER de la Tégéval

CONTACTS PRESSE:

Pour le SMER de la Tégéval

Conseil général 94

Pour le SMER de la Tégéval AEV

Conseil régional d'Île-de-France Ghislaine Collinet ghislaine.collinet@iledefrance.fr

Chantal Pourrat chantal.pourrat@cg94.fr 01 43 99 82 41 Fanny Rolland-Simonnet frolland@aev-iledefrance.fr 01 72 69 51 10

01 53 85 63 14

SMER ITGV à l'AEV Île-de-France

99, rue de l'abbé-Groult 75015 PARIS Tél : 01 72 69 51 00 www.lategeval.fr





